



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

Affaire n° 24-20250925

**Attribution du marché de petits travaux d'entretien et de maintenance de voirie, de réseaux secs et humides sur le territoire de la commune du Tampon**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

26 septembre 2025

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 19 septembre 2025

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 38
- représentés : 9
- absents : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à seize heures cinquante-cinq, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Serge Sautron, Jean Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian, Anissa Locate

### Étaient représentés :

Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corré par Antoine Lebian, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

### Étaient absents :

Dominique Gonthier, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 24-20250925**

**Attribution du marché de petits travaux d'entretien et de maintenance de voirie, de réseaux secs et humides sur le territoire de la commune du Tampon**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** le rapport n° 24-20250925 présenté au Conseil municipal du 25 septembre 2025,

**Considérant** qu'un appel d'offres ouvert relatif aux petits travaux d'entretien et de maintenance de voirie, de réseaux secs et humides sur le territoire de la commune du Tampon a été lancé le 1er juillet 2025,

**Considérant** que les prestations prendront la forme d'un accord-cadre à bons de commande, conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification et reconductible tacitement par période annuelle dans la limite de trois années supplémentaires.

**Considérant** que vu le montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et un avis complémentaire publié sur L'INFO.re,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres, le 18 août 2025, 6 plis ont été reçus :

1. SARL TPTH
2. REUNIONNAISE DE TRAVAUX
3. SBTPC SOGEA REUNION
4. SBTPL
5. SARL LAMOLY
6. STR OI

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 septembre 2025 a procédé, au vu du rapport d'analyse, à l'attribution suivante :

Désignation	Titulaire	Montant maximum annuel en €HT
Petits travaux d'entretien et de maintenance de voirie, de réseaux secs et humides sur le territoire de la commune du Tampon	SBTPC SOGEA REUNION  28 Rue Jules Verne, Le Port 97420, La Réunion Tél : 02 62 42 45 00	1 600 000 € HT

**Considérant** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 23, compte 2315,

**Le Conseil municipal,**  
**réuni le jeudi 25 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

### **Décide à l'unanimité**

**Article 1** d'approuver la passation de l'accord-cadre avec le candidat retenu par la Commission d'Appel d'Offres,

**Article 2** En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**

**La secrétaire de séance,**  
**Augustine Romano, 4e adjointe**

**Par délégation de fonction,**  
**Jacquet Hoarau, 1er adjoint**